

La PAC : Vérités et idées fausses

Le cliché

L'agriculture consomme près de la moitié du budget communautaire alors que les agriculteurs européens ne représentent plus que 5 % de la population active. Le coût de la PAC est donc devenu disproportionné.

La réplique

Coût de la PAC et budget de l'Union européenne

L'agriculture représente environ 45 % des dépenses communautaires. La politique agricole est la seule politique intégrée de l'Union. A ce titre, elle contribue depuis 40 ans à la construction de l'Union européenne. Si la PAC était renationalisée, ces dépenses seraient à la charge des budgets nationaux, **ce qui ne changerait rien pour le contribuable**, sauf à sacrifier l'agriculture européenne en l'exposant à l'instabilité du marché et aux moins disant mondiaux.

Coût de la PAC et richesse communautaire

Il faut relativiser le poids du budget communautaire. Celui-ci représente environ 1,2 % de la richesse (PNB) de l'Union européenne, alors que le budget français, par exemple, mobilise 18 % de la richesse nationale. Le soutien de l'agriculture coûte à l'Europe **moins d'un demi-point du PNB**. En réalité, l'Europe ne consacre que 3 % de ses ressources budgétaires à ses agriculteurs (cumul du budget agricole de l'Union Européenne et des budgets agricoles nationaux).

Coût de la PAC par habitant

Le soutien à l'agriculture coûte **30 centimes d'euros** par jour à chaque Européen, soit la valeur de deux cigarettes. C'est un bon investissement pour le maintien de campagnes vivantes et accueillantes, d'une alimentation de qualité, diversifiée et sécurisée, des paysages agréables et pour promouvoir un développement durable.

Les agriculteurs français défendent une PAC rétrograde

Le cliché

Les agriculteurs français défendent la PAC d'hier sans vouloir évoluer.

La réplique

Faux. Les politiques agricoles ont toujours pris en compte les intérêts des consommateurs. Ainsi, l'article 33 du **Traité de Rome**, instituant la Communauté économique européenne, dispose que la PAC a, entre-autres, pour but : "de stabiliser les marchés, de garantir la sécurité des approvisionnements, d'assurer des prix raisonnables dans les livraisons aux consommateurs".

Au cours de son évolution, la PAC a élargi son champ de compétences au-delà même des objectifs affichés à Rome en 1957. Ainsi, elle s'est intéressée aux équilibres territoriaux et à la compensation des handicaps (en dehors des politiques structurelles). Et depuis deux décennies, de nombreuses directives européennes encadrent les **pratiques agricoles**, le **bien-être animal**, la **qualité** et la **sécurité alimentaire**, etc., autant d'orientations nouvelles correspondant aux demandes de nos concitoyens. Ces nouveaux standards de production sont légitimes mais ils se traduisent pour les agriculteurs français et européens par des contraintes et des coûts.

La PAC a permis aux citoyens européens d'avoir à leur disposition des produits répondants à des standards qualitatifs les plus élevés dans le monde. L'Union européenne doit se battre à

l'OMC pour que ces standards soient pris en compte, notamment dans les discussions portant sur les considérations non commerciales.

La PAC encourage l'agriculture productiviste

Le cliché

En instituant dès sa création en 1962, un fort soutien par les prix, la PAC a entraîné les agriculteurs européens dans une spirale productiviste. Le productivisme est synonyme de stocks coûteux à écouler et d'atteintes à l'environnement.

La réplique

Le mot "productivisme" est devenu aujourd'hui un anathème prononcé injustement à l'adresse des agriculteurs, sans que les utilisateurs de ce terme sachent exactement de quoi il en retourne. Si l'agriculture productiviste a jamais existé, c'est au lendemain de la seconde guerre mondiale, pour sortir de la **pénurie** et du **rationnement alimentaire**, à la demande expresse d'ailleurs de l'Etat et de la société.

Comme tout entrepreneur, les agriculteurs recherchent la productivité mais sont loin du productivisme pour au moins quatre raisons :

- Les agriculteurs **ne gaspillent pas leurs intrants** (engrais, phytosanitaires, médicaments vétérinaires, énergie, eaux, etc.) dont les coûts sont élevés. Ils ajustent leurs apports aux stricts besoins des plantes et des animaux dans le but de minimiser leurs charges.
- La course au rendement (en production végétale comme dans l'élevage) n'a plus de réalité. Avec la comptabilité et la gestion, les agriculteurs tendent vers un **optimum économique** qui n'a rien à voir avec le culte du rendement.
- Les soutiens à l'agriculture ne passent pas exclusivement par les prix d'intervention et les volumes livrés. Ainsi les aides à la modernisation des exploitations, la politique de la montagne et des zones défavorisées ou encore les incitations à la qualité des produits ont constitué de puissants leviers de la politique agricole depuis les années 1970. Le plafonnement des aides, en particulier à la surface ou au nombre d'animaux, se renforce depuis 1992.
- Les agriculteurs sont tenus au respect de la réglementation sur l'environnement, le bien-être animal, les bonnes pratiques agricoles, la sécurité sanitaire, dont l'arsenal s'est fortement développé depuis deux décennies. De plus, des initiatives en faveur de l'agriculture raisonnée se sont développées.

La PAC ne profite qu'à la France

Le cliché

Dans les années 1950, le Marché commun agricole a été fait pour la France, l'Allemagne misant avant tout sur le développement de son industrie. Un demi-siècle plus tard et dans une Union européenne élargie, cette vision hexagonale n'est plus fondée.

La réplique

La France est, en effet, le premier bénéficiaire de la PAC. Elle reçoit annuellement un peu plus du cinquième du budget agricole communautaire. L'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et le Royaume-Uni ne sont pas loin derrière.

Cette répartition budgétaire est **légitime**, dans la mesure où la France dispose de l'agriculture la plus importante de l'Union européenne. Notre pays détient 22 % des terres agricoles, 23 %

des terres arables, 24 % du cheptel bovin et contribue à la production laitière à hauteur de 21 %. L'agriculteur français est ainsi traité de la même manière que tout agriculteur européen.

Par ailleurs, la **solidarité financière** est l'un des principes fondateurs de la PAC et des politiques structurelles. A ce titre, si la France tire avantage de la PAC, compte tenu de la taille de son agriculture, tel n'est pas le cas pour les politiques structurelles -dont le coût budgétaire n'est pas éloigné de celui de la PAC- qui bénéficient, naturellement, à d'autres pays Etats membres : l'Espagne, en premier lieu, puis l'Allemagne, le Portugal, la Grèce...

La PAC condamne l'agriculture des PED

Le cliché

En subventionnant son agriculture et ses exportations, l'Europe agricole entrave le développement des agricultures des pays en développement (PED) et conduit les cours mondiaux des denrées agricoles à des niveaux toujours plus bas.

La réplique

Les pays du groupe du Cairns* et les Etats-Unis font un mauvais procès à l'Europe en proférant de telles contre vérités que certains PED reprennent malheureusement à leur compte.

L'Union européenne est le premier importateur mondial de produits agricoles et alimentaires et qu'elle est de loin le principal importateur de denrées agricoles en provenance des Pays en développement (deux fois plus important que les Etats-Unis).

L'Union européenne soutient activement les pays en développement, en leur octroyant une aide annuelle de 26 milliards d'euros en 2001 (contre 10 milliards d'euros pour les USA), en accordant un régime préférentiel aux 77 Etats ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), dans le cadre des accords de Lomé puis de Cotonou et en ouvrant sans restrictions son marché aux PMA (pays les moins avancés) dans l'accord "tout sauf les armes" conclu en juillet 2001.

Le débat sur les restitutions européennes, qui fait rage à chaque réunion internationale n'est plus de mise. En moins de 10 ans, leur montant a été divisé par trois. De 10 159,3 millions d'euros en 1993 dans une Europe à douze, elles sont tombées à 3 400,6 millions d'euros en 2001 dans l'Europe des quinze. Et leur poids dans le budget agricole de l'Union est passé de 30 % à 8 % au cours de la même période. De plus, l'Union européenne s'est engagée à Marrakech à réduire les volumes exportés bénéficiant de restitutions.

C'est en organisant et en protégeant leurs marchés que les PED développeront leur agriculture.

* Argentine, Australie, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Guatemala, Indonésie, Malaisie, Nouvelle Zélande, Paraguay, Philippines, Afrique du sud, Thaïlande, Uruguay.